

DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

671

PROCES - VERBAL

de l'assemblée des délégués du 6 février 2010 à la Salle Communale de Confignon.

Introduction

Le Président Eric Kunz ouvre l'Assemblée à 9 h. 50, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

Souhaits de bienvenue

Eric Kunz salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Confignon.

Il salue la présence de :

M. Norbert Kalbermatten, président de l'ASTF

MM. Oliver Fischer, président de la commission tambour de l'ASTF

M. Dominik Zeiter, président de la commission fifre de l'ASTF

M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Heinz Nacht, président de la commission de contrôle de l'ASTF

M. Didier Laurent, président du CO de la 9^e Fête romande des jeunes Morges 2009

M. Eddy Trincherini, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand

M. Gianni Bernasconi, président du CO de la 19ème Fête romande de Cernier 2011

M. Joseph Fasel, banneret de l'URSTFC

M. Alain Dreier, maire de Confignon

Nos membres d'honneur et membres honoraires :

MIIe Marlyse Blanc M. Martial Gumy M. Joseph Debons M. Francis Muller

M. Claude Blessing M. Louis Salamin M. Jean Chappaz

Les vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Il excuse l'absence de :

Mme Hannelore Wyer, vice-présidente et secrétaire centrale de l'ASTF

M. Rolf Muller, secrétaire de l'Union des vétérans de l'ASTF

M. Philippe Rutsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours.

M. Stephan T. Munch, président de la ZTPV

Nos membres d'honneur et membres honoraires :

Mme Dominique Vallat-Pont Mme Silvia Fuchs M. Laurent Besse M. Gilbert Cavin M. André Nicolas M. Dominique Dinges M. Georges Metzener M. Christian Liand



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

672

Hommage aux défunts

Durant cette année quelques uns d'entre vous et des membres de vos sociétés ont été touchés par la séparation d'un être cher et la douleur du deuil. Pour honorer leur mémoire, Eric prie de bien vouloir se lever pour marquer un moment de recueillement.

Nous sommes reçus cette année par les Fifres et Tambours de l'Empro-Genève et Eric passe la parole à M. Jean-Claude Bersier, président, qui présente sa société ainsi que sont nouveau costume. Eric remercie L'Empro-Genève pour l'organisation de cette journée.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URSTFC et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 13 novembre 2009.

De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

L'ordre du jour vous a été transmis avec la convocation

Aucune remarque n'étant faite l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués d'Etoy
- 3. Rapports
- a) du président
- b) du trésorier
- c) des vérificateurs des comptes
- d) du chef de la commission tambour
- e) de la cheffe de la commission fifre
- 4. Admissions Démissions
- 5. Fixations
- a) de la finance d'entrée
- b) des cotisations
- c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
- 6. Elections
- a) du président central
- b) des membres du comité central (CC)
- c) du chef de la commission tambour
- d) de la cheffe de la commission fifre
- e) des membres des commissions musicales
- f) des vérificateurs des comptes (CVC)
- 7. Propositions
- a) du comité
- b) des sections
- 8. Rapport de la 9^e Fête romande des jeunes de Morges 2009
- 9. Présentation de la 19^e Fête romande de Cernier 2011
- 10. Fixation du lieu de la prochaine A.G.D.
- 11. Nomination des vétérans
- 12. Honorariat
- 13. Divers



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

673

1. Ouverture de l'assemblée

François Niederhauser, Secrétaire général, donne le décompte des présences

Présentes : 24

T. & F. Sierrois F. & T. de Nyon F. & T. Brig-Glis F. & T. CPM Genève T. & F. Savièsans **Tambours Morgiens** Diabolo Cossonay Merula Lausanne

F. & T. L'Empro-Genève Ecole de Musique, Nyon Compagnie 1602 Genève Union instrumentale de Cernier Tambours de Conthey F. & T. Montreusiens T. & F. Zaehringia Fribourg Tambours Union Vétroz

F. & T. La Bertholdia Fribourg Tambours de L'Ondine genevoise Echo des Bois, La Joux-Le Crêt Tambours des Cadets de Genève Association musicale Neuchâtel-St-Blaise F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia" Tambours du Lion Grand Saconnex T. & F. de Meyrin

Excusées: 12

F. & T. La Gougra, St.-Jean Tambours prévôtois F.& T.La Gaîté-Ayent Tambours de Château-d'Oex F. & T. La Maya, Suen / St.Martin Tambours L'Aiglon, Chêne-Bourg Tambours de Villeneuve F. & T. Les Aiglons, Hérémence

Ecole de musique de la Ville de Lausanne Union instrumentale de la Tour-de-Peilz F. & T. Collèges de Lausanne Tambours du Chablais, Monthey

Absentes: 0

Cartes de vote distribuées 62

Majorité 32

Eric Kunz remercie François Niederhauser d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de sa précieuse et efficace collaboration à son poste de Secrétaire général.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués d'Etoy – le 7 février 2009

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés qui ont eu tout loisir d'en prendre connaissance. Il n'en est pas fait lecture et il est accepté à l'unanimité. Le président remercie François Niederhauser de son travail et son engagement au sein du comité.

3. Rapports

du président

Il y a déjà une année que vous m'avez élu à la Présidence lors de la dernière l'assemblée des délégués qui s'est déroulée le 5 février 2009 à Etoy Pour mon premier rapport en qualité de Président central de l'Union romande des sociétés de tambours, fifres et clairons (URSTFC), j'ai fait ressortir les principaux points forts de cette année, soit :

AD 2010 - 06.02.2010 Onex, le 23.05.2018



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

674

- 1. Les séances ordinaires du comité central de l'URSTFC
- 2. Les finances de l'ASTF
- 3. La fête romande des jeunes tambours et fifres à Morges
- 4. La fête romande de 2011 à Cernier
- 5. La formation des moniteurs subventions
- 6. Le Grand prix romand.

Bien que ce dernier point ne concerne pas directement l'Union romande, puisqu'il existe un comité distinct, je désire vous faire part de quelques remarques et considérations.

1. Les séances ordinaires du comité central

Le comité central s'est réuni à trois reprises durant l'année 2009 à Saint-Légier (VD). Il a traité, à ces occasions, non seulement toutes les affaires courantes de l'Union romande, mais également les autres événements de l'année et les grandes manifestations à venir. Un certain nombre de procédures internes ont été mises en place. Les questions générales en matière de formation et de technique musicale ont été abordés. Ces trois séances ont permis également de créer le lien entre les membres du comité central. Je voudrais profiter de les remercier vivement et chaleureusement de leur engagement pour le tambour, le fifre et le clairon. Ils m'ont été d'une aide précieuse lorsque des éclairages m'étaient indispensables pour bien comprendre les situations et qu'ensemble nous prenions les décisions qui s'imposaient. Durant cette année, nous avons lancé une newsletter pour créer le lien vertical et transversal entre les sociétés affiliées. Nous aimerions beaucoup que cet outil de communication ne soit pas seulement le moyen du comité central, mais également celui de toutes les sociétés. Nous sommes persuadés que nous devons, tous ensemble, montrer ce que nous savons faire et faisons tout au long de l'année aux prescripteurs externes à notre association. De démontrer que notre présence dans les manifestations est un garant de réussite et sans nos sociétés, qu'il manquera indéniablement l'élément clé du succès global. Nous devons également mettre en avant le travail que nous faisons auprès des jeunes. Nos sociétés permettent d'éviter que les jeunes soient livrés à eux-mêmes. Nous, vous leur donnez la possibilité qu'ils s'adonnent à une activité culturelle et ainsi créer ce lien sociétal nécessaire à nos diverses communautés.

2. Finances de l'ASTF

Les problèmes de liquidités et de trésorerie de l'ASTF ont beaucoup occupé le comité central de l'ASTF. En effet, une assemblée extraordinaire a été convoquée le 13 juin 2009 à Berne. Cette assemblée a été pour votre serviteur un très désagréable souvenir. Pour rappel, un montant de partenariat est toujours ouvert dans le compte des débiteurs de Fr. 200'000. —. A ma connaissance et à ce jour, l'ASTF a recu une somme de Fr. 70'000.--, mais le montant total n'est toujours pas couvert. Le Président central, Norbert Kalbermatten va certainement nous informer à ce sujet. Ce que l'on a constaté depuis l'assemblée extraordinaire du mois de juin 2009 est une présence omniprésente de l'organe de contrôle de gestion au sein de l'ASTF. Cela a pour effet une ambiance de travail au sein du comité central peut propice à une relation empreinte de saine camaraderie voire de confiance. Je voudrais remercier toutes les sociétés romandes qui ont fait le déplacement à Berne pour cette assemblée extraordinaire et surtout d'avoir lors du vote de confiance soutenu le comité central. Ce vote a clairement démontré les problèmes profonds entre certaines associations régionales et l'organisation faîtière. J'ai toujours dit que le Président central de l'ASTF avait mon soutien, pour autant que les problèmes de liquidités avec le partenaire se règlent rapidement. Autrement des mesures d'économies concrètes devaient être prises au niveau des budgets, de la gestion générale et des dépenses en particulier. J'ai l'impression que nous sommes au bord du qué et qu'aucune mesure n'est actuellement prise par la Direction centrale et cela je le regrette vivement. Malheureusement, ce problème financier va certainement encore nous occuper une grande partie de l'année 2010 et péjore les relations et toute ouverture et projets futurs.



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

675

3. La fête romande des jeunes tambours et fifres à Morges

Didier Laurent, Président de la CT/URSTFC et Président d'organisation de la fête reviendra dans ses rapports sur cette fête. Toutefois, je voudrais remercier la société des tambours morgiens pour l'excellente organisation et leur engagement pour que cette fête soit totalement réussie. J'ai beaucoup apprécié la participation de nos jeunes tambours et fifres. Le moment très convivial passé avec toutes les sociétés le dimanche matin dans la salle de Beausobre, concert mis sur pied en remplacement du cortège pour des raisons de météo, m'a énormément plus et cette appréciation a été partagée par plusieurs personnes. Encore un grand merci aux tambours morgiens et aux autorités de la Ville de Morges.

4. La fête romande de 2011 à Cernier

Nous nous sommes rendus en juin 2009 avec Didier Laurent, Président de la CT/URSTFC à Cernier pour une première séance lors de laquelle le comité d'organisation et son Président, Gianni Bernasconi, nous ont présenté l'ensemble de l'organisation. Cette présentation vous sera faite lorsque nous traiterons du point 9 de notre ordre du jour. Lors de cette séance en juin, le comité d'organisation nous a confirmé son intention d'organiser la fête romande en septembre 2011 et non pas comme habituellement en juin ou juillet. Cette décision a dû être prise principalement par le fait que les tambours de Cernier seront avec leur société à la fête fédérale de juin 2011 à Saint-Gall. Lors de la séance du comité central de l'ASTF du mois de mars 2009, j'avais avisé toutes les associations régionales de cette situation. Je demandais à cette occasion qu'une coordination soit mise sur pied pour éviter des chevauchements de manifestations au niveau Suisse. Pour l'instant j'ai eu peu d'écho favorable pour de multiples raisons, mais je vais m'appliquer à trouver la meilleure solution. Cette situation a été soumise à Cernier et le comité d'organisation nous a confirmé l'impossibilité de changer de date. J'ai fait porter à la séance du comité central de l'ASTF le point concernant la coordination des manifestations en septembre 2011 et plus loin !. Je répète que nous ferons tout pour arriver à une bonne solution et je me réjouis déjà de cette belle fête dans une région de suisse romande, le Canton de Neuchâtel, que nous n'avons pas souvent l'occasion de marguer de notre présence.

5. La formation des moniteurs - subventions

Durant cette année, j'ai eu à maintes fois l'occasion de dire que la formation des jeunes est depuis des années une de nos priorités majeures et doit le rester. Pour cela, nous devons également pouvoir compter sur des monitrices et moniteurs formés pour cette tâche et ainsi garantir la pérennité de la formation et delà de nos sociétés. En intensifiant cette objectif, nous pourrons également obtenir, dans le cadre de l'harmonisation des structures scolaires inter-cantonales (projet Harmos) une meilleure écoute et attention de la part des autorités cantonales et ainsi demander des aides financières centralisées et ensuite de les répartir selon des clés péréquatives. Il est à signaler que cette démarche doit être entreprise, car les subventions du département militaire se réduisent comme peau de chagrin. Je vais m'atteler à cette tâche avec le comité central cette année.

6. Le Grand prix romand.

Comme mentionné en préambule de mon rapport, je voulais aborder ce point. En effet, depuis plus de 21 ans le Grand prix a trouvé sa place et son entière légitimité dans les diverses manifestions romandes de notre association. La dernière édition a été organisée de main de maître par les tambours du Chablais Monthey. Toutefois, un bémol est à signaler ! Les organisateurs ont dû faire face à un problème important de participation des concurrent-e-s et surtout des inscriptions très tardives qui ont mis en danger non seulement l'équilibre financier de cette manifestation, mais également a failli à deux semaines du Grand prix être annulée. A l'avenir, si nous voulons garantir le Grand Prix romand, trouver des organisateurs, des bénévoles disposés à s'engager, il faudra revoir un certain nombre de points concernant les règles de participation. Je suis persuadé que le Grand prix romand doit absolument exister et à son entière légitimité dans l'ensemble des manifestations romandes et fédérales.



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

676

Une formule rénovée devra être étudiée ces deux à trois prochaines années et ainsi éviter aux organisateurs des risques financiers; sans compter l'autre risque encore plus important, la démotivation des nombreux bénévoles nécessaires à nos organisations. Pour terminer mon rapport, j'ai encore deux points à relever; Le premier, je voudrais rappeler que cette année nous avons la fête fédérale à Interlaken, les sociétés romandes se sont inscrites de manière très satisfaisante. Je ne peux qu'inciter celles qui hésitent encore de le faire, car toutes les conditions sont réunies pour que ce rendezvous quadriennal soit un magnifique succès pour l'image du tambour, du fifre et du clairon. Le prix de la carte de fête inclus le transport est déjà de lui-même un atout extraordinaire. Le deuxième point, je ne voudrais pas manquer de remercier chaleureusement les membres du comité central pour leur soutien tout au long de l'année. Un grand merci également à la commission technique et musicale pour l'important travail de mise sur pied des divers cours de formation et autres outils pour développer inlassablement l'art du tambour, du fifre et du clairon. En finalité, vous remercier vous, chers délégués des sociétés, chers membres d'honneur et chers invités pour l'excellent travail effectué dans vos sociétés.

Je sais que cela n'est pas toujours facile, mais je suis convaincu que de remettre tout le temps l'ouvrage sur le métier nous permettra ensemble d'en retirer encore et toujours plus de grandes satisfactions. Vive le tambour, le fifre et le clairon! Vive l'Union romande!

b) du Trésorier

Le président donne la parole à Eddy Trincherini, trésorier, qui présente les comptes de l'exercice 2009. Ont trouve aux Produits : Fr. 15'828,05, aux Charges : Fr. 19'143,95 se qui fait ressortir un déficit d'exercice de Fr. 3'315,90.

Le Fond de formation a un solde de Fr. 22'155,25.

La fortune après report de la perte d'exercice s'élève à Fr. 39'879,85.

Eric Kunz remercie Eddy Trincherini pour la tenue claire et précise des comptes de l'URSTFC

c) <u>des vérificateurs des comptes</u>

Le président donne la parole à un représentant des **Tambours de l'Ondine genevoise**, pour la lecture du rapport de vérification. Eric remercie les vérificateurs des comptes de leur travail. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants et la commission de vérification est relevée de son mandat.

d) du chef de la Commission tambours

La parole est donnée à Didier Laurent, chef de la Commission tambours

En préambule, je tiens à remercier tous les membres du comité central pour leur soutien et leur aide tout au long de l'année écoulée. Un grand merci également à tous mes collègues des deux commissions musicales pour l'énorme travail effectué cette saison et pour la superbe ambiance qui y règne. Nos activités en 2009 ont été multiples, et je laisserai Nadia y relater l'essentiel pour la partie fifre. Le gros de nos activités s'est porté sur l'organisation de la 9^{ème} Fête Romande des Jeunes tambours, fifres et clairons, au mois de juin dernier, où du point de vue technique, tout s'est très bien déroulé et notre tâche a vraiment été facilitée du fait de la proximité des postes de concours et de la place de fête. Je tiens au nom des deux commissions musicales à remercier tous les participantes et participants pour leurs prestations de grande qualité ainsi que pour la parfaite ambiance qui y a régné. Un grand merci va également à tous les organisateurs de cette fête pour leur disponibilité et leur dévouement.

Morges 2009 étant fini, nous allons nous tourné vers Cernier 2011 pour l'organisation de la prochaine fête romande. Le programme de travail devrait être prêt avant le début de l'été, et sera mis en primeur sur le site de l'union romande. Alors, s'il vous plaît, de temps en temps, allez parcourir notre site.



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

677

Cours instrumentaux : se fut à nouveau un manque d'inscriptions et de participants qui a conduit à l'annulation du cours, car seulement 6 participants étaient inscrits. Dès lors, la commission tambour a pris l'initiative d'organiser une journée d'examens, qui a eu lieu le 23 janvier dernier, mais là également, un manque de participants nous a contraint à annuler l'examen. Nous allons retenter l'expérience avec deux dates cette année et nous allons étudier la possibilité de modifier le sens de ces cours pour le faire à la sauce des suisses romand. Je vous rappelle qu'il est absolument nécessaire, selon le concept de formation ASTF, que les personnes désirant continuer dans la branche des cours de moniteurs, aient obtenu leur certificat du cours instrumentaux moyen. Et je le redis encore une fois, pour cette année 2010, nous allons étudier une variante aux cours instrumentaux proposé par l'ASTF, en espérant que nous rencontrerons plus de succès auprès de vous, sociétés de l'union romande. Inspection et examens militaire : en mai dernier, une trentaine de jeunes et quelques accompagnants ont suivi la journée d'inspection à Chamblon. 6 d'entre eux ont également suivi au mois de juillet, dans ces mêmes locaux, une journée de drill et de préparation à l'examen militaire. En septembre dernier, 6 romands ont participé à cet examen, et cette année encore, nous pouvons féliciter ces candidats pour l'engagement et le travail fourni pour cet examen, car les 6 ont réussi avec brio. Bravo à tous ces jeunes! Je remercie toutes les personnes et toutes les instances qui ont été contactées, pour pouvoir, toujours à l'heure actuelle, bénéficier des locaux de Chamblon.

Pour nos activités 2010, nous aimerions réorganiser un cours de jury avec en parallèle l'étude de nouvelles compositions qui font partie de la nouvelle gamme de morceaux. Je vous informe que dans deux ans, il y aura une modification au sein de la commission tambours, et j'invite tous ceux qui seraient intéressés par cette aventure, de prendre contact avec moi pour en discuter. Pour conclure, je me réjouis de tous vous rencontrer lors de nos différents cours, et bien sûr lors de la prochaine fête fédérale d'Interlaken. Bonne préparation pour cette fête, bonne fin d'assemblée. Et que vive le monde du tambour.

e) <u>de la cheffe de la commission fifres</u>

Voici le parcours de nos instruments, particulièrement le fifre.

D'abord, les cours musicaux : La saison dernière, nous avons terminé tout l'aspect purement musical. Cette saison 2009-2010 est consacrée au cours de base de moniteurs. Les trois jours de cours proposaient de la pédagogie, de la didactique et de la direction. Philippe Rütsche nous a offert des après-midis de direction de qualité. Les travaux entre les cours propulsent les 15 participants dans leur dernière année de formation. L'année musicale 2010-2011 verra ces musiciens terminer leur chemin de formation proposée. Pour l'année prochaine, nous envisageons également le lancement d'un ou deux forums. Cette année, Michel Pedrazzoli avait presque ficelé un thème mais cette journée n'aura vraisemblablement pas lieu. Je vous demande déjà de faire bon accueil aux propositions de mon coéquipier. Au sein de la CM des fifres, mes collègues ont œuvré dans la préparation et la réalisation des examens du cours musical. Etienne a fait des choix professionnels et familiaux, ce qui ne lui permet plus d'avancer dans notre groupe. Je lui souhaite bon vent dans sa vie future et à tout bientôt lors de nos rencontres musicales à venir. Une place est donc libre au sein des fifres. Je lance ici un appel pour compléter notre équipe — quelqu'un d'organisé, qui aime le contact avec des pairs et disponible!

En ce qui concerne l'ASTF, des informations complètes vous seront communiquées par Dominik Zeiter tout à l'heure. Morges et son espace privilégié (Beausobre!) nous ont accueillis l'été dernier. Une fête organisée de main de maître qui restera sans doute longtemps dans la mémoire des jeunes. Bravo.

Camp des jeunes : l'été dernier, le camp de Gluringen a accueilli des tambours, des natwärichs et quelques fifres, trop peu à mon goût. La romandie était bien représentée mais dans l'ensemble, je trouve que la participation était faible. Grâce à Michael Hadorn et Katya Gugler, des concerts de qualité vous ont été présentés. J'ai eu la chance de pouvoir participer au début du camp und die Stimmung die war fantastisch. Pour les romands, c'est la même chose mais en français! Nous aurons l'occasion de



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

678

les revoir à Interlaken et de les écouter sur le cd ou lors des diverses prestations prévues. Cernier, prochaine fête romande, approche à grand pas. Je vous y attends et souhaite plein succès aux organisateurs. Vous, le Comité, la Commission Musicale, j'aimerais vous redire le plaisir que j'ai à collaborer, bosser et rire avec vous. Bravo à notre président qui défend nos intérêts dans toute la Suisse et qui fait avancer ce monde qui est le nôtre.

Pour terminer, j'aimerais vous remercier pour tout le travail que vous faites dans vos sociétés. Vous êtes au front et c'est grâce à vous d'abord que nos instruments avancent. Pour le plaisir et l'amitié du fifre et du tambour...Très belle journée.

4. Admissions - Démissions - Mutations

Nous avons reçu les démissions suivantes :

Les Tambours des Aiglon de Chêne-Bourg et Le groupe de tambour de l'Union instrumentale de la Tour de Peilz

Nous avons reçu la demande d'admission suivante : Le Corps de tambours de la Musique municipale de la Ville de Genève Eric passe la parole à Vincent Wegmuller qui présente sa société.

Celle-ci est élue par acclamation.

L'URSTFC comptera en 2010: 35 sociétés.

5. Fixations

a) de la finance d'entrée

Aucun changement, elle reste à Fr. 100 .--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

c) des forfaits FRTFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

La parole est donnée à :

Norbert Kalbermatten qui donne des renseignements concernant les activités de l'ASTF en 2009. Oliver Fischer et Dominik Zeiter font un rapide tour d'horizon des travaux de la Commission technique fédérale en 2009.

Il présente dans les grandes lignes la fête fédérale d'Interlaken 2010. Plus de 4'000 participant-e-s se rendront à cette très importante fête. Les concours se dérouleront dans d'excellentes conditions. Le prix de la carte de fête à 130.— avec le billet des CFF devrait être un must.



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

679

6. Elections

a) du président central

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URSTFC qui remercie le président et demande à l'assemblée de l'élire par acclamation.

Eric Kunz est reconduit à la présidence de l'URSTFC.

b) des membres du comité

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire général; Eddy Trincherini, trésorier sont candidats à une nouvelle élection. L'AD les reconduit par acclamation pour une nouvelle période. Eric remercie Pascal Grezet, secrétaire romand de l'ASTF, qui assume avec beaucoup de dévouement sa tâche afin que les sociétés romandes soient informées, dans leur langue, de tout ce qui concerne l'ASTF. Il remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR et félicite de cette réélection et les remercient de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

c) du chef de la commission tambours

Didier Laurent, chef de la commission tambour. Il est réélu par acclamation.

d) de la cheffe de la commission fifres et clairons

Nadia Crausaz, cheffe de la commission fifre et clairon. Elle est réélue par acclamation.

e) des membres des commissions musicales

Pour cette élection, tous les membres se mettent à disposition pour une nouvelle période. Il s'agit, pour les tambours, de Christophe Crausaz, Nicolas Cuerel, Frédéric Brasey, Stefan Stempfel, et Olivier Jaques, dévoué et efficace secrétaire des CM/URSTFC. L'AD les réélit par acclamation.

Etienne Kung étant démissionnaire Michel Pedrazolli se retrouve seul du côté des fifres. Après réflexion il ne sert à rien de courir pour chercher un ou plusieurs nouveaux membres Nadia et Michel feront le travail et rechercherons un autre membre dans le courant de l'année 2010. Les membres des commissions musicales sont félicités de leur élection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

e) des vérificateurs des comptes

Les **Tambours de L'Ondine genevoise** étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des **Fifres et Tambours de l'Ancien Comté "La Gruvia"** qui accepte ce mandat. La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

Tambours des Cadets de Genève Tambours de Conthey Fifres et Tambours de l'Ancien Comté "La Gruvia"

7. Propositions

a) <u>du comité</u> Aucune proposition.



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

680

b) des sections

Aucune proposition émanant des sections n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos.

Rapport de la 9^e Fête romande des jeunes Morges 2009 8.

Eric donne la parole à Didier Laurent, président des Tambours Morgiens et président

du CO de la 9^e Fête romande des jeunes 2009. Au nom du comité d'organisation de la 9^{ème} fête romande, Morges 2009, mais aussi de la société des tambours Morgiens, ainsi que de la ville de Morges, je tiens par ces quelques mots à tous vous remercier pour votre participation à cette fête, et pour l'excellente ambiance qui a régné durant ces deux jours de festivités. Un tout grand merci va également au comité central pour son appui, et aux deux commissions musicales pour la parfaite tenue des aspects techniques de la fête. Pour notre société, la fête a été une réussite à tous les niveaux, même si la météo a été quelque peu capricieuse, mais nous avons pu trouver quelques solutions pour y remédier, ceci étant dû également au magnifique complexe de Beausobre, qui a pu offrir une partie officielle chaleureuse et pleine de couleur. L'organisation d'une telle fête est un challenge merveilleux, et a permis de resserrer les liens au sein de notre société; il n'en reste que des très bons souvenirs. Je ne peux dès lors, qu'inviter toutes les sociétés à renouveler cette merveilleuse aventure. Encore un grand merci à tous et je vous souhaite une bonne fin de journée et me réjouis de vous rencontrer dans les diverses manifestations de 2010. Morges 2009 a vécu, vive les prochaines organisations et vive l'union romande des tambours, fifres

et clairons.

Eric voudrais en notre nom à tous encore une fois remercier le comité d'organisation et son comité pour l'excellent travail à la mise sur pied de cette fête.

9. Présentation de la 19^e Fête romande Cernier 2011

La parole est donnée à Gianni Bernasconi qui fait une super présentation de Cernier. Comme vous le voyez la fête est sur les rails. Eric au nom de l'URSTFC remercie les membres du comité d'organisation

pour leur engagement et leur dévouement à la mise sur pied de cette fête. Comme déjà mentionné, il est persuadé que, même si cette fête aura lieu en septembre...une nouveauté...elle aura un écho très favorable tant des sociétés romandes que des sociétés des autres régions de la Suisse. Nous y travaillerons ensemble.

10. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2011

La société Union instrumentale de Cernier s'est portée candidate à l'organisation de la prochaine assemblée des délégués. Elle se déroulera le 5 février 2011 à Cernier. Et le contrôle des comptes le 4 février 2011.

11. Nomination des vétérans

La parole est donnée à Erich Pürro, président de l'Union des vétérans.

Mon camarade de l'Union des vétérans, le trésorier Andreas Friedli, et moi sommes venus avec un grand plaisir à votre assemblée à Confignon. Merci pour l'invitation. Notre prochaine assemblée des vétérans aura lieu le samedi 17 avril 2010 à Granges. A cette occasion merci pour la coopération excellente avec votre président Eric Kunz et au revoir à nos prochaines assemblées. Eric remercie Erich de ses aimables paroles et de ses informations et lui demande ainsi qu'à Andreas Friedli, trésorier des vétérans de bien vouloir se préparer pour la cérémonie de remise des

AD 2010 - 06.02.2010 Onex, le 23.05.2018



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

681

distinctions aux vétérans. Pour l'Union romande, le comité a décidé de remettre ces distinctions lors des assemblées des délégués.

Les personnes ci-dessous nommées montent sur le podium afin de recevoir leur médaille ou la barrette.

20 ans

Christine Hessels, Jean-Marc Hochstrasser, Jean-Marc Barberis, et Jean-Claude Francey, Cie 1602 Joel Dubuis, Fifres et Tambours Saviésans Didier Pittet et Jean-Claude Bersier, Fifres et tambours L'Empro-Genève Olivier Balmer, Serge Rey, et Carine Zufferey-Schneiter, Fifres et tambours Sierrois;

Claude-Alain Chapalay, Patrick Levrat, Rodolphe Leuba, Alexandre Groeneweg et Didier Laurent, Tambours morgiens

30 ans

Olivier Aubord, Fifres et Tambours Montreusiens; Olivier Janin, Merula Lausanne Jean-Claude Francey, Cie 1602 Didier Pittet et Jean-Claude Bersier, Fifres et tambours L'Empro-Genève

40 ans

Hugo Zuber et Michel Pedrazzoli, Fifres et tambours L'Empro-Genève François Knecht et Bernhard Luthi, Merula Lausanne

50 ans

Jean Chappaz, Fifres et tambours L'Empro-Genève

Bravo et félicitations à toutes ces personnes méritantes

12. **Honorariat**

Le comité vous propose de nommer membre honoraire Robert Flach pour le travail qu'il a fait pendant de nombreuses années en fabriquant nos diplômes de membre d'honneur.

13. **Divers**

Heinz Nacht: informe de manière factuelle sur les problèmes de liquidités de l'ASTF, II donne les principales étapes de ce dossier :

- Refus de l'AD de l'ASTF le 13 novembre 2008 des comptes de l'ASTF
- 2 Promesse du Président central du versement du montant de sponsoring
- 3 Février 2009, aucun versement.
- 4 Demande par deux associations régionales de la convocation d'une AD extraordinaire qui a été convoquée pour le 13 juin 2009.
- 5 L'assemblée décide de la mise sur pied d'une commission de contrôle de gestion.
- 6 A ce jour un montant de Fr. 70'000.-- a été versé, mais sa provenance n'a pas pu être confirmée quant aux contrôles habituels en matière de blanchiment d'argent.

Daniel Gachet:

Fait de la publicité pour un cahier de partitions tambour édité par la Société cantonale des musiques fribourgeoises dans le cadre de son 100 ème anniversaire. Pour les commandes (www.scmf.ch)

AD 2010 - 06.02.2010 Onex, le 23.05.2018



DE TAMBOURS FIFRES ET CLAIRONS

682

François Niederhauser:

Remercie les sociétés qui on fait leur boulot sur l'ASA et signale que nous avons eu les félicitations de l'ASTF concernant le nombre de sociétés inscrites. Mais il fait quand même une remarque que si nous avons des félicitations il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers. A bon entendeur.

Conclusion

Avant de conclure cette assemblée le président central tient à remercier, les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour.

Chaleureux merci aux Fifres et tambours de L'Empro-Genève pour l'organisation de cette journée.

Merci à la Commune de Confignon pour l'apéritif qui nous sera servi à l'issue des débats.

Je vous souhaite plein succès à vous et à vos sociétés respectives et me réjouis d'ors et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

Eric Kunz remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Sociétés de Tambours, Fifres et Clairons 2010 close à.11h45

Le secrétaire aux protocoles François Niederhauser

Onex, le 10 avril 2010